Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL33-DE

GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMÉRATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2026

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date 17 septembre 2026, s'est réuni le 24 septembre 2026, à 18h00, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Jean - Philippe PERIES - Catherine CHAIZE - Alain TOUREAU
ARZON	: Olivier DENFER
BADEN	: Christophe BEDARD - Elise FERRY
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Philippe SIMON - Michèle MAINGUY - Marie LE BOTERFF
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES	: Christophe TATTEVIN (départ 19h20)
ILE D'ARZ	: Hervé LE BOURDIEC
LARMOR-BADEN	: Claire BRABEC
LA TRINITE-SURZUR	: Sandrine CADORET
LE BONO	: François VAILLANT - Clara BOSZNAY
LE TOUR-DU-PARC	: Isabelle LOUIS
LOCMARIA-GD CHAMP	: Lionel ULVOA
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Benoît LALYS - Anne-Charlotte DE KERMENGUY- Jocelin KIZIBOUKOU
PLOEREN	: Pascal LE BOUEDEC - Christine LE GOUËF - Jean-Louis BERTHOU
PLOUGOUMELEN	: Stéphanie GUILLEMOT - Antoine MERLET
SAINT-ARMEL	: Philippe TREMOUREUX
SAINT-AVE	: Anne GALLO-KERLEAU - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - Yannick CADIOU
ST GILDAS DE RHUYS	: Frédéric PINEL
SAINT-NOLFF	: Karine ALBANHAC - Gwendal LE DERRIEN
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN - DARRAS - Vincent CHARLIN - Maryse BURBAN
SENE	: Clément LE FRANC - Françoise MERCIER - Rémi VIDOR - Régis FACCHINETTI
SULNIAC	: Ludovic SAMSON - Marie-Andrée LUHERNE
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Isabelle MARROI
TREDION	: Jean-Michel CHOQUET
TREFFLEAN	: Gwenaël LE FLOCH - Nadine MIGNOT
VANNES	: David ROBO - Virginie TALMON - Fabien LE GUERNEVÉ - Hortense DOUMIC - LE PAPE - Hortense DES POMMARE - Michel GILLET - Karine SCHMID - Olivier LE BRUN - Monique JEAN - Maxime HUGE - Chrystel DELATTRE - Vincent GICQUEL - Sanaa TOULI -BENABDALLAH - Roland LUC- Isabelle GOURTAY - Fabrice AMEDEO - Catherine LATOUR - Patrice KERMORVANT - Léa BARREAUD - Audrey ESSOLA - Michel LECLERC - Franck POIRIER - Charles DE WILLIENCOURT - Valentin LEGROS

Ont donné pouvoir :

GRAND-CHAMP	: Julian EVENO a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
LE HEZO	: Philippe GAIN a donné pouvoir à Sandrine CADORET
SURZUR	: Eric MAHE a donné pouvoir à Michèle LE CLERC
THEIX-NOYALO	: Siegried MENAHEZE a donné pouvoir à Vincent CHARLIN
THEIX-NOYALO	: Michel BERTHE a donné pouvoir à Christian SEBILLE
VANNES	: Julien BONAMY a donné pouvoir à Roland LUC
VANNES	: Monique JEAN a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE (jusqu'à son arrivée)

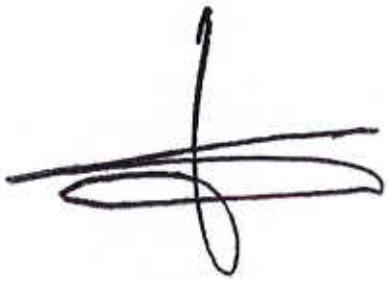
Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL33-DE

Ont été excusés :

GRAND-CHAMP : Christine ROYER
SAINT-AVE : Tugdual GOALLO

Le Président,

David ROBO



Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL33-DE

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2026

DECHETS

RAPPORTS ANNUELS 2025 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DE GMVA

Monsieur Christian SEBILLE présente le rapport suivant :

L'article L.2224-17-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit que le Président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de GMVA.

Est annexé à la présente délibération :

- Le rapport annuel 2025 sur la qualité du service public de la prévention et de la gestion des déchets ménagers et assimilés ;

Ce rapport a été soumis à la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) du 18 septembre 2026.

Il vous est proposé :

- *d'émettre un avis favorable sur le rapport annuel 2025 sur la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Monsieur le Président,
David ROBO

La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL33-DE



2025

Rapport annuel

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES **DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS**

Golfe du Morbihan – Vannes agglomération

golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh

GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMÉRATION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité

ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CITEO

SYSEM

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL33-DE

SOMMAIRE

03 PRÉSENTATION GÉNÉRALE
04 ORGANISATION ET ÉQUIPEMENTS DE COLLECTE
05 SCHÉMA DE COLLECTE
06 FLUX ET TONNAGES ANNUELS
07 DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES
08 COMPOSITION DES DÉCHETS COLLECTÉS
09 TRAITEMENT ET VALORISATION
10 SENSIBILISATION À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS
11 PRÉVENTION ET ACTIONS DE TERRAIN
13 SERVICE AUX PROFESSIONNELS
14 INDICATEURS FINANCIERS
17 FAITS MARQUANTS
18 PERSPECTIVES



Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL33-DE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Depuis le 1er janvier 2017, le territoire de la communauté d'agglomération regroupe 34 communes et compte 182 628 habitants (INSEE 2025). Elle exerce la compétence de collecte et de traitement des déchets ménagers.

LES COMPÉTENCES

Le service public de gestion des déchets ménagers et assimilés s'organise autour de plusieurs missions :

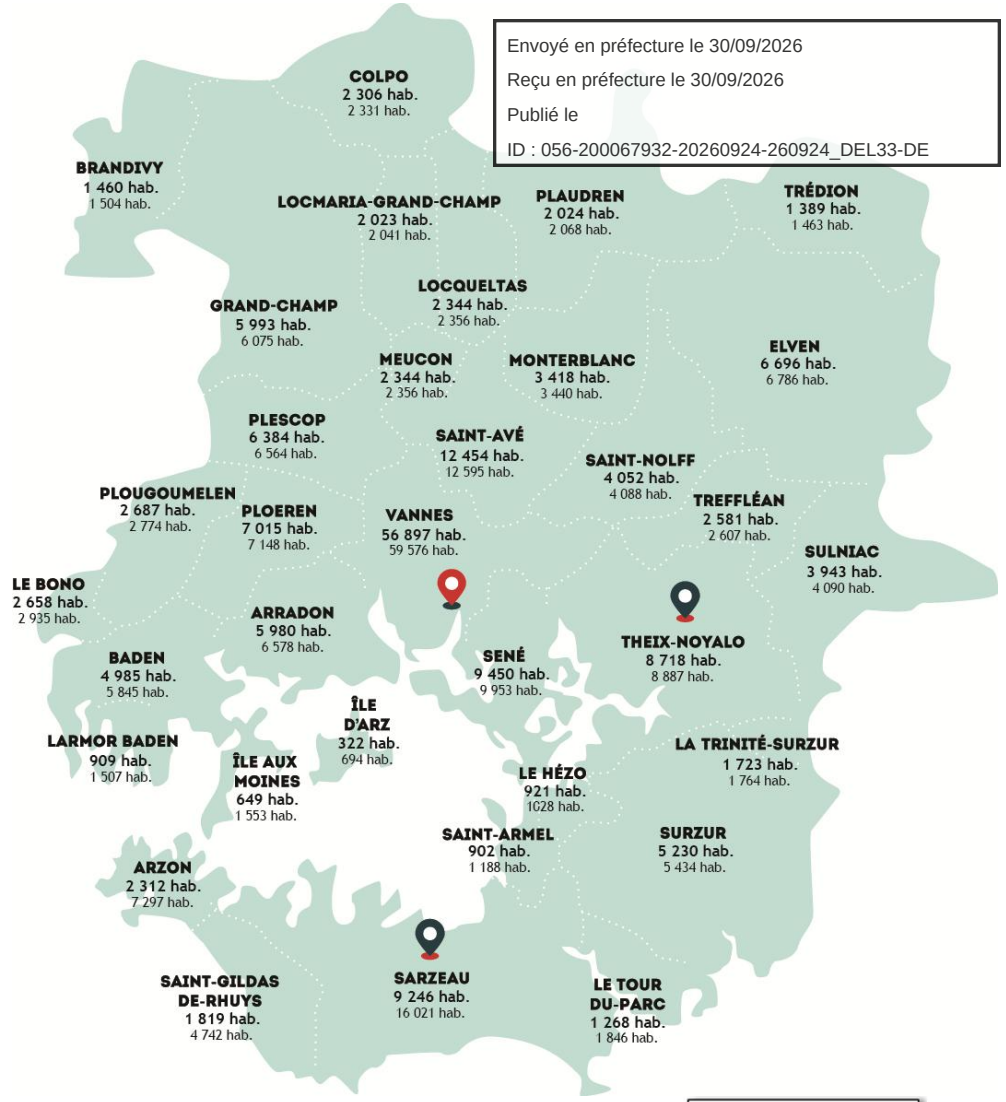
- **La prévention et la sensibilisation**
- **La collecte**, réalisée à la fois en porte-à-porte et en points d'apport volontaire
- **La gestion des déchèteries**

Ces trois missions sont assurées par Golfe du Morbihan – Vannes agglomération.

Le **traitement des déchets**, quant à lui, a été transféré au Syndicat du Sud-Est du Morbihan (SYSEM). Celui-ci prend en charge le traitement des différents flux de déchets ménagers et assimilés : ordures ménagères résiduelles, déchets recyclables, ainsi que les déchets végétaux.

ANNÉE 2025

Population INSEE MUNICIPALE	182 628
Population DGF	206 662



GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMÉRATION EN CHIFFRES

750 KM² de SUPERFICIE

423 KM de CÔTES

34 COMMUNES

182 628 HABITANTS

POPULATION MUNICIPALE
INSEE POPULATION DGF
Nombre d'habitants

Pôle administratif

Pôle technique

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL33-DE

ORGANISATION ET ÉQUIPEMENTS DE COLLECTE

143 152
CONTENANTS EN PLACE





ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



69 482 BACS INDIVIDUELS

566 CONTENEURS

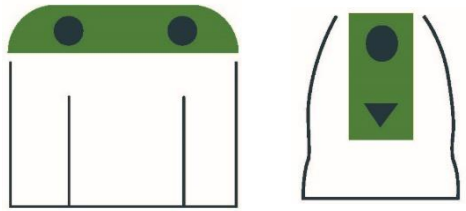
DÉCHETS RECYCLABLES



69 737 BACS INDIVIDUELS

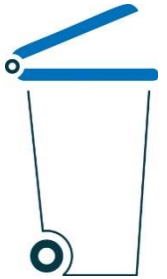
624 CONTENEURS

VERRE



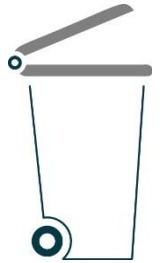
845 CONTENEURS

CARTONS



854 BACS INDIVIDUELS

DÉCHETS INDUSTRIELS BANALS



1 044 BACS INDIVIDUELS

54 VÉHICULES assurent la collecte, la livraison des bacs et les interventions

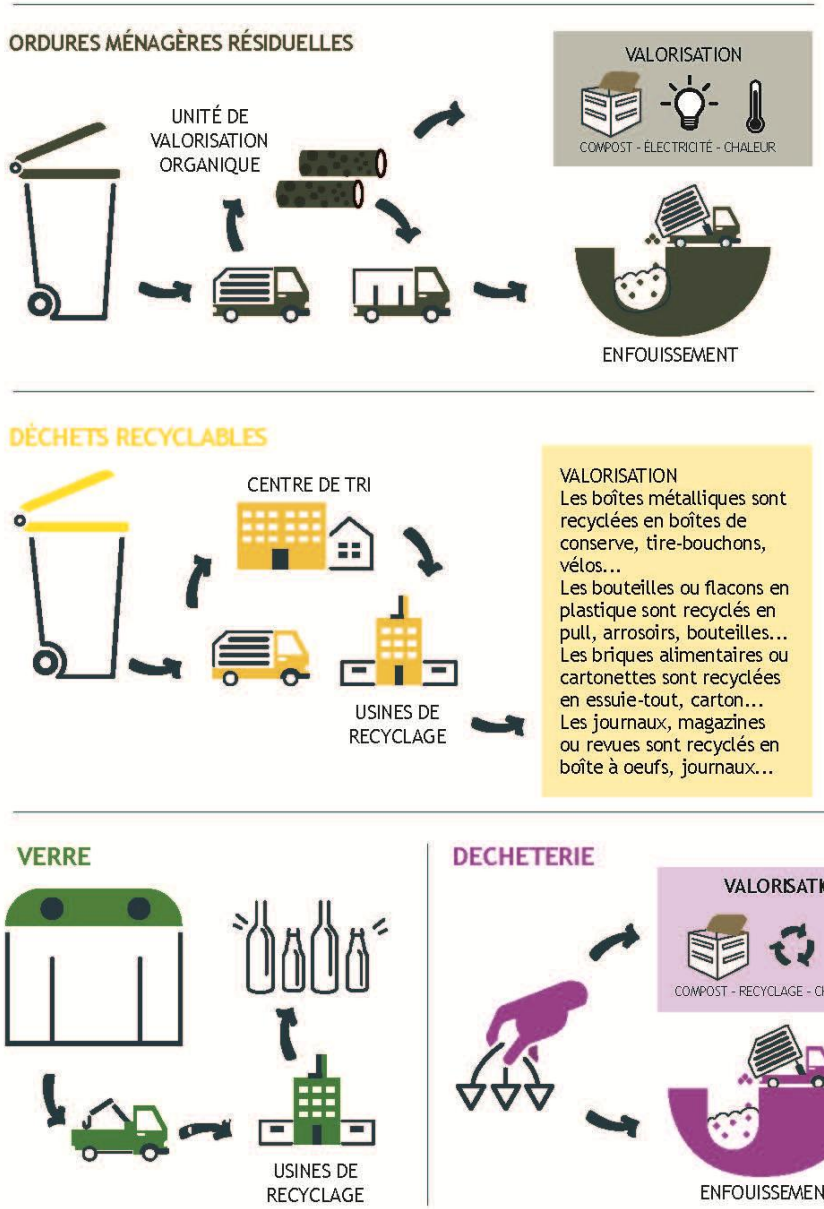
507 428 LITRES de gasoil ont été consommés par les véhicules de la régie.

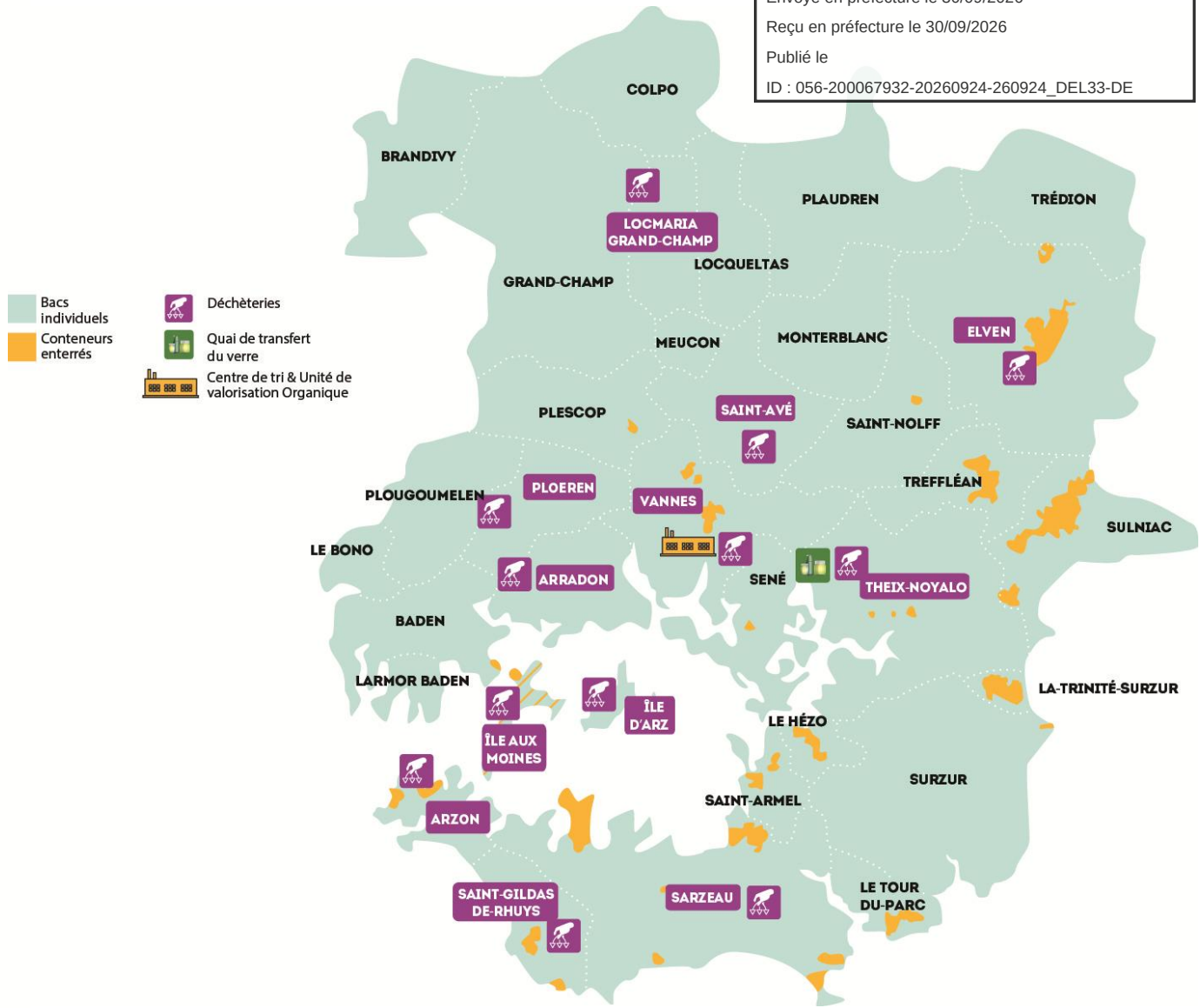
28 025 KG de biogaz carburant

130 POSTES d'agents titulaires

SCHÉMA DE COLLECTE

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL33-DE





12 DÉCHÈTERIES

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL33-DE

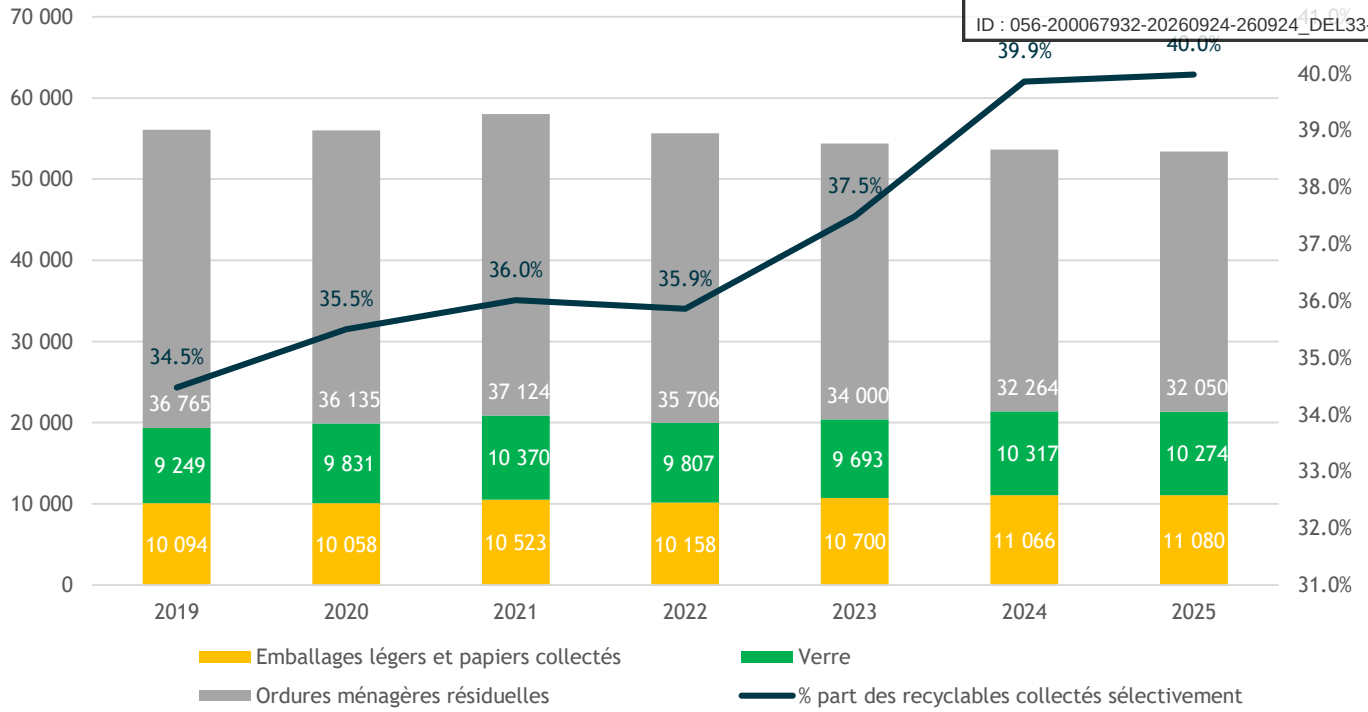
FLUX ET TONNAGES ANNUELS

115 026 T

Tonnage total des déchets collectés en 2025, tous flux confondus :
630 kg/hab. (INSEE) / 557 kg/hab. (DGF).

La part des déchets collectés sélectivement est passée de 26,1 % en 2010 à 40 % en 2025.
Cette progression de 13,9 points sur la période illustre les effets positifs des évolutions du service de collecte sur les pratiques de tri des habitants. Elle s'explique notamment par la mise en place de bacs individuels, le déploiement de conteneurs enterrés, ainsi que par l'augmentation du nombre de points d'apport volontaire dédiés au verre et aux textiles.

ÉVOLUTION DES TONNAGES DEPUIS 2019 (HORS DÉCHÈTERIES)



53 974 tonnes collectées hors déchèteries sur 5 flux :

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



32 050 T

175 kg/hab./INSEE
155 kg/hab./DGF

BIODÉCHETS



187 T

Collectées par les composteurs grutables

DÉCHETS RECYCLABLES



11 080 T

61 kg/hab./INSEE
54 kg/hab./DGF

VERRE



10 274 T

56 kg/hab./INSEE
50 kg/hab./DGF

CARTONS



383 T

Collectées en centre-ville de Vannes et dans certaines zones d'activités

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL33-DE

DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES

59 027 T

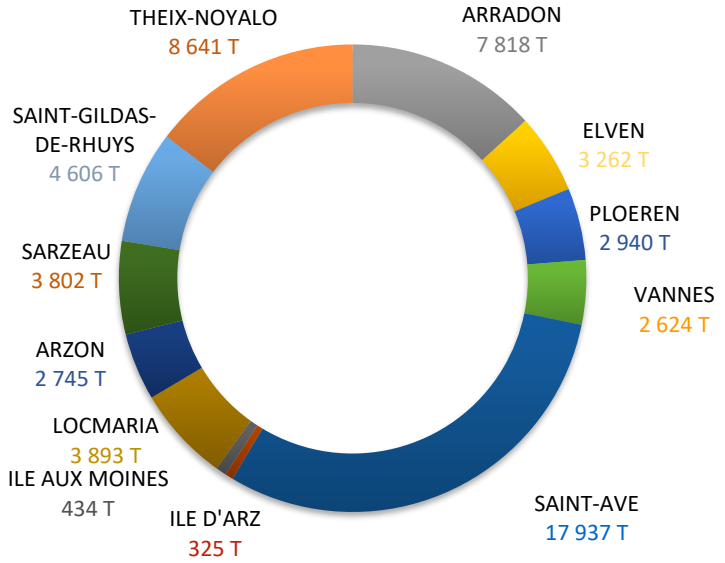
Tonnage total des déchets apportés en déchèteries en 2025, tous flux confondus :
323 kg/hab. (INSEE) vs 286 kg/hab. (DGF).

Quatre flux constituent à eux seuls 79 % des tonnages réceptionnés en déchèteries :

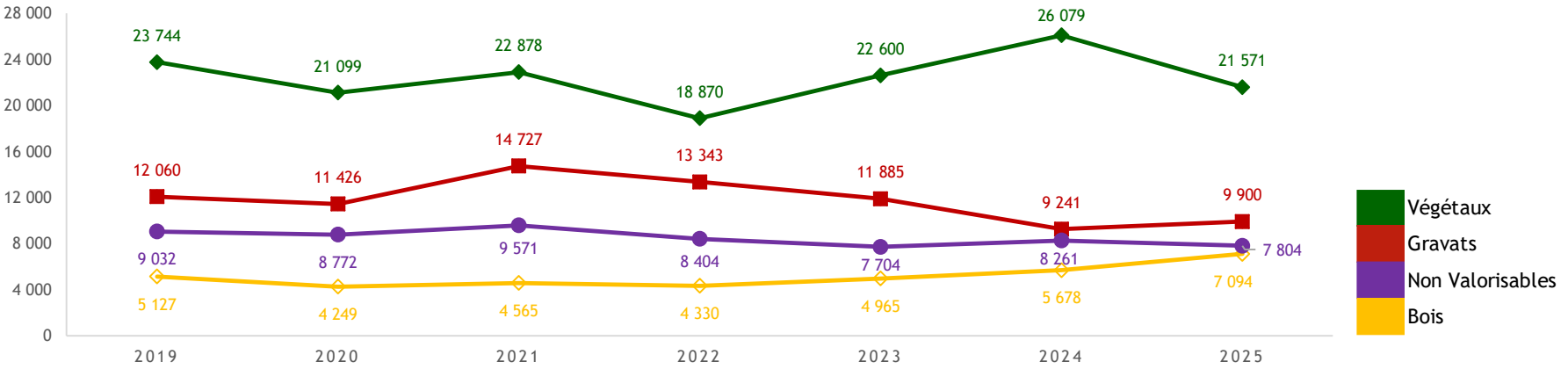


VÉGÉTAUX	GRAVATS	NON-VALORISABLE	BOIS
37 %	17 %	13 %	12 %
118 kg/hab./INSEE 104 kg/hab./DGF	54 kg/hab./INSEE 48 kg/hab./DGF	43 kg/hab./INSEE 38 kg/hab./DGF	39 kg/hab./INSEE 34 kg/hab./DGF

RÉPARTITION DES TONNAGES PAR DÉCHÈTERIES TOUT FLUX CONFONDUS



ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX TONNAGES



TONNAGES ANNUELS DES AUTRES FLUX

	TONNAGES 2024	TONNAGES 2025	RATIO KG/HAB INSEE
Métaux	2 016	2 032	11
Carton	1 939	2 019	11
Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)	1 549	1 463	8
Mobilier	4 572	2 648	14
Pneus	62	59	0
Déchets diffus spécifiques (DDS) - filière éco-organisme	196	247	1
DDS hors filière éco-organisme	427	389	2
Piles	20	18	0
Lampes néons	7	7	0
Plastiques durs	63	325	2
Huile	60	57	0
Batterie	33	32	0
Béton	1 742	2 158	12
Terre Végétale	541	824	5
Plâtre	483	565	3

DÉCHETS DANGEREUX AMIANTE CIMENT

141 T

367 dépôts en 2025



COMPOSITION DES DÉCHETS COLLECTÉS

Chaque année, des caractérisations réalisées sur des échantillons représentatifs des flux entrants permettent d'identifier les leviers d'amélioration et de définir les priorités d'action.

ZOOM SUR LES DÉCHETS MÉNAGERS

Les analyses des ordures ménagères révèlent qu'une part significative des déchets reste valorisable (papier, verre, bouteilles et flacons plastiques), soulignant un potentiel d'amélioration des performances de tri.



PAPIERS
5 %
10KG
hab./an



MÉTAUX
2 %
4KG
hab./an



VERRE
3 %
5KG
hab./an



FRACTION RESIDUELLE
30 %
53KG
hab./an



CARTONS
4 %
7KG
hab./an



EMBALLAGES PLASTIQUES
15 %
26KG
hab./an



BIODÉCHETS
31 %
55kg
hab./an



TEXTILES
4 %
7KG
hab./an

Chiffres INSEE exprimés par habitant et par an (caractérisations réalisées en janvier et août 2025)

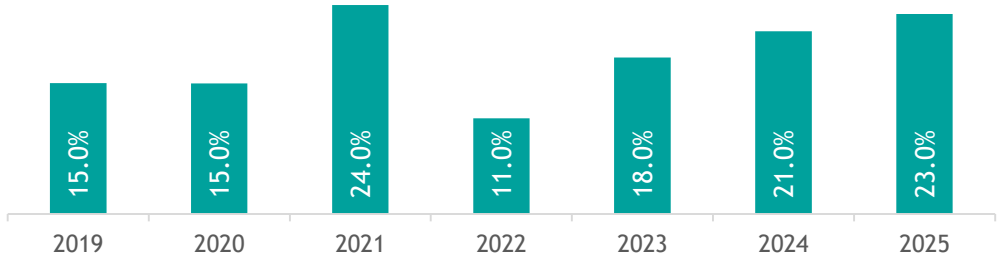
33% des déchets présents dans les ordures ménagères auraient pu être recyclés s'ils avaient été triés correctement



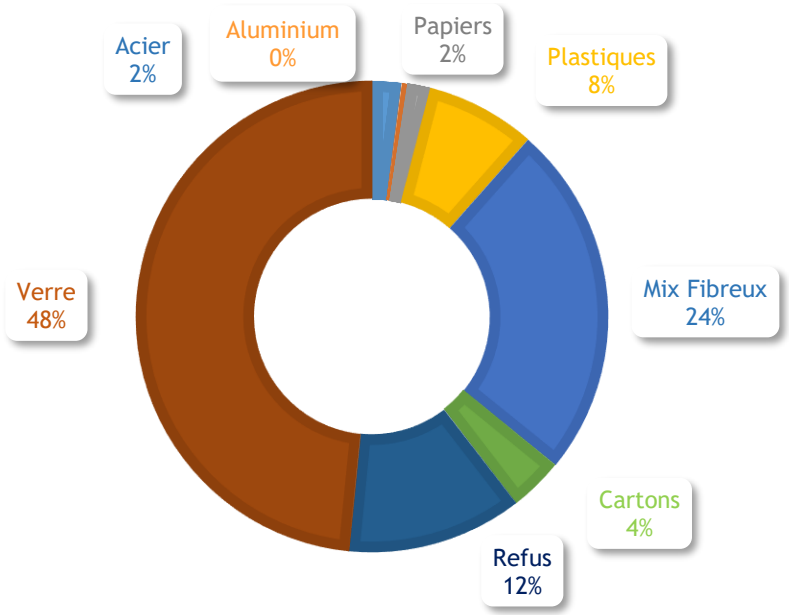
Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL33-DE

ZOOM SUR LES DÉCHETS RECYCLABLES

TAUX DE REFUS Il correspond à la part des déchets mal triés, non conformes aux consignes, et donc écartés des filières de recyclage.



COMPOSITION DES DIFFÉRENTS FLUX DE DÉCHETS RECYCLABLES



TRAITEMENT ET VALORISATION

DÉCHETS MÉNAGERS

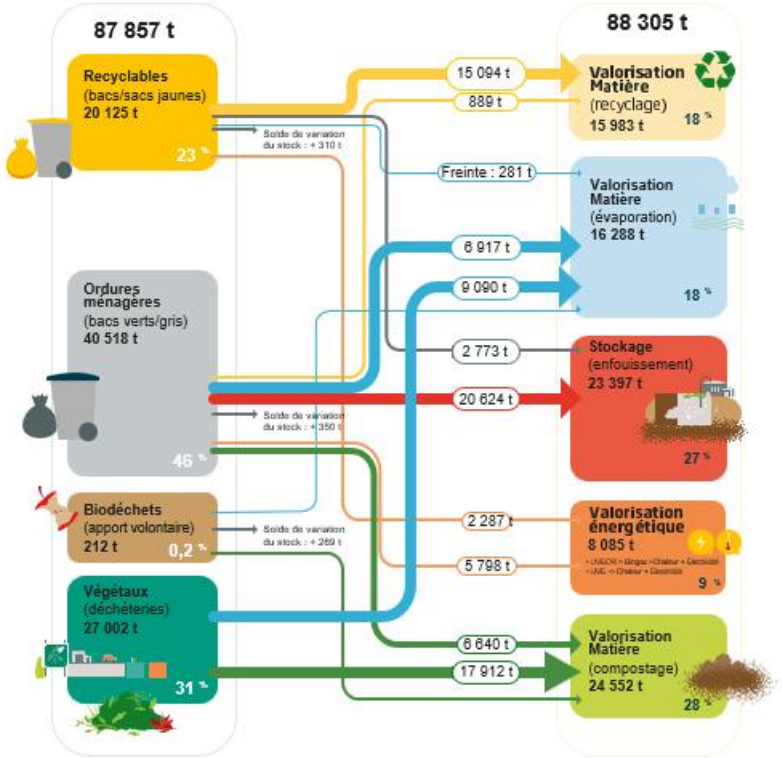
Implantée à proximité du centre de tri, l'Unité de Valorisation Énergétique et Organique (UVEOR) a été mise en service en 2012 par le SYSEM.
Cette installation est dimensionnée pour traiter jusqu'à 53 000 tonnes d'ordures ménagères et de déchets assimilés par an. Elle contribue à réduire les volumes de déchets destinés à l'enfouissement en valorisant la matière organique. Pour cela, l'équipement combine deux procédés complémentaires : la méthanisation et le compostage.

DÉCHETS RECYCLABLES

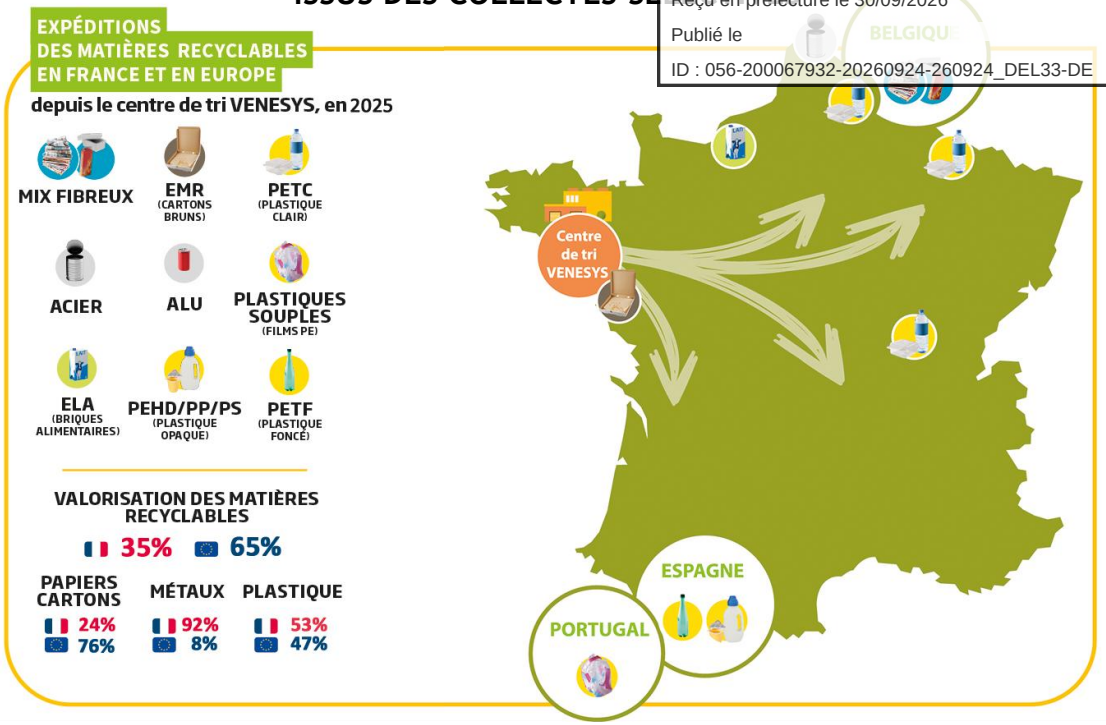
Les déchets recyclables sont acheminés vers le centre de tri VENESYS du SYSEM (zone du Prat à Vannes), où ils sont triés et conditionnés par matériau avant d'être envoyés vers les filières de valorisation.

59% **TAUX DE VALORISATION MATIÈRE GLOBAL**

C'est le taux de valorisation matière des déchets tous flux confondus.



RÉPARTITION DES USINES OÙ SONT RECYCLÉS LES MATÉRIAUX ISSUS DES COLLECTES SÉLECTIVES



82% **TAUX DE VALORISATION EN DÉCHÈTERIE**

C'est le taux de valorisation des déchets collectés par la collectivité en déchèterie (hors gravats).

Végétaux	Compost
Béton, terre végétale	Réemploi
Bois, cartons, métaux, plâtre	Recyclage
Déchets dangereux et huiles alimentaires	Valorisation énergétique
Huile minérale, mobilier, déchets d'équipements électriques et électroniques, piles, lampes - néons, pneus	Recyclage ou valorisation énergétique
Gravats et non valorisable	Enfouissement
Déchets d'éléments électriques-électroniques DEEE	Valorisation énergétique ou matière
Piles	Valorisation énergétique ou matière
Lampes-Néons	Valorisation énergétique ou matière
Pneus	Valorisation énergétique ou matière



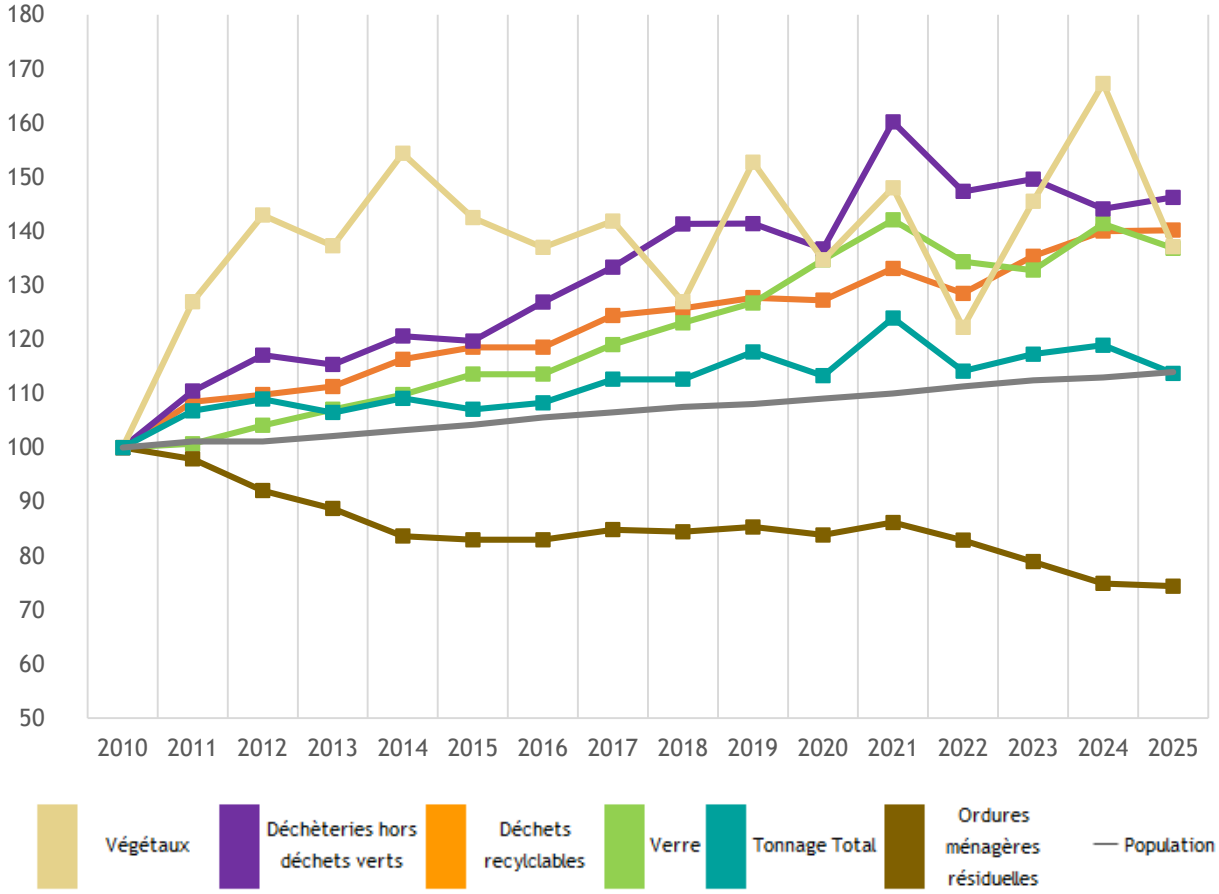
Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL33-DE

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL33-DE

SENSIBILISATION A LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Fin 2021, l'Agglomération a engagé son Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), structuré autour d'un plan d'actions sur six ans.

Évolution comparée de la population et des principaux flux de déchets (base 100 en 2010)



TRIER SES DÉCHETS, C'EST BIEN. RÉDUIRE LEUR PRODUCTION À LA SOURCE, C'EST ENCORE MIEUX !

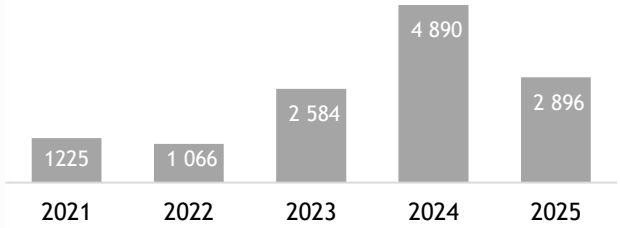
MISE À DISPOSITION DES COMPOSTEURS INDIVIDUELS

2 896 COMPOSTEURS DISTRIBUÉS EN 2025



SOIT **37 014** FOYERS ÉQUIPÉS

Evolution des distributions de composteurs individuels



La baisse du taux de remplissage des distributions de composteurs individuels conduit à repenser les modalités de diffusion, avec la mise en place de nouveaux formats :

- Permanences au Centre d'Exploitation Déchets de Theix-Noyalo (tous les jeudis après-midi)
- Animations sur les marchés
- Animations en déchèteries
- Distributions en zones d'activités (pause méridienne)
- Livraison à domicile pour les nouveaux arrivants

Au total, 5 277 places ont été ouvertes et 178 distributions organisées en 2025.

PRÉVENTION ET ACTIONS DE TERRAIN

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL33-DE

MISE À DISPOSITION DES COMPOSTEURS PARTAGÉS

35 COMPOSTEURS PARTAGÉS INSTALLÉS EN 2025

28 sur espace public et 7 sur espace privé.

168 SITES AU TOTAL





62 animations grand public ont été organisées autour du compostage et de la valorisation des végétaux au jardin pour 1 792 usagers sensibilisés.

INSTALLATION DES COMPOSTEURS GRUTABLES

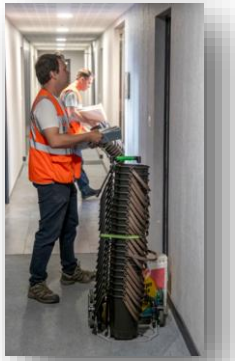
107 COMPOSTEURS GRUTABLES INSTALLÉS EN 2025



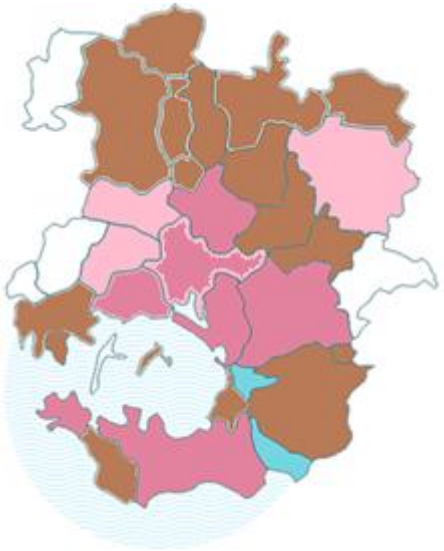
19 693

FOYERS VISITÉS

dans le cadre du déploiement du tri à la source des biodéchets avec 30% de rencontres.



LE DÉPLOIEMENT DES SOLUTIONS DE TRI DES BIODÉCHETS SUR LE TERRITOIRE EN 2025



- 7 communes déployées en grutables
- 3 communes restant à installer en 2026 Plescop, Ploeren, Elven
- 20 communes déployées en compostage partagé
- 4 communes restant à installer en compostage partagé
- 2 communes sans dispositif collectif



1 043 m³

DE VEGETAUX BROYÉS

175 usagers ont bénéficié du service de broyage à domicile.

14 ANIMATIONS EN DÉCHETERIE

212 usagers sensibilisés au jardin zéro déchet.



Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL33-DE



MANIFESTATIONS ÉCO RESPONSABLES

En 2025, **284 manifestations** ont bénéficié de la mise à disposition de matériels de collecte et de conseil sur le réduction et la gestion des déchets.

151 880

GOBELETS LOUÉS

SUR 49 MANIFESTATIONS.



43,7%

DES BOITES AUX LETTRES EQUIPÉES D'UN STOP PUB



VERT L'AUTOMNE

608

PERSONNES SENSIBILISÉES

33 ateliers sur notre territoire

COMMUNICATION AUPRÈS DES SCOLAIRES

130 ANIMATIONS

3 476 élèves d'écoles primaires du territoire ont été sensibilisés, dont 1497 visites du centre de tri des déchets recyclables.



COLLECTE DE DÉCHETS COQUILLERS

4 524 KG COLLECTÉS

pendant la Semaine du Golfe et sur 10 points de collecte lors des fêtes de fin d'année

LAISSE PARLER TON COEUR

525 KG DE JOUETS

SUR 8 POINTS DE COLLECTE



COLLECTE DE TÉLÉPHONES

145 TÉLÉPHONES

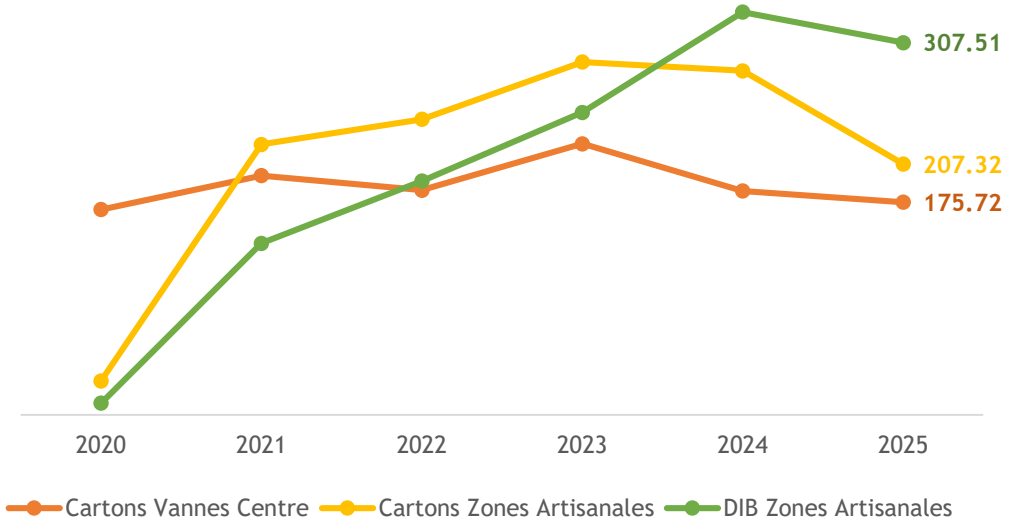
SUR 7 POINTS DE COLLECTE



SERVICE AUX PROFESSIONNELS

L'Agglomération assure la collecte des cartons et des déchets industriels banals (DIB) dans certaines zones artisanales. Une collecte des cartons est également réalisée en secteur urbain.

ÉVOLUTION DES TONNAGES DES COLLECTES SPÉCIFIQUES DEPUIS 2020

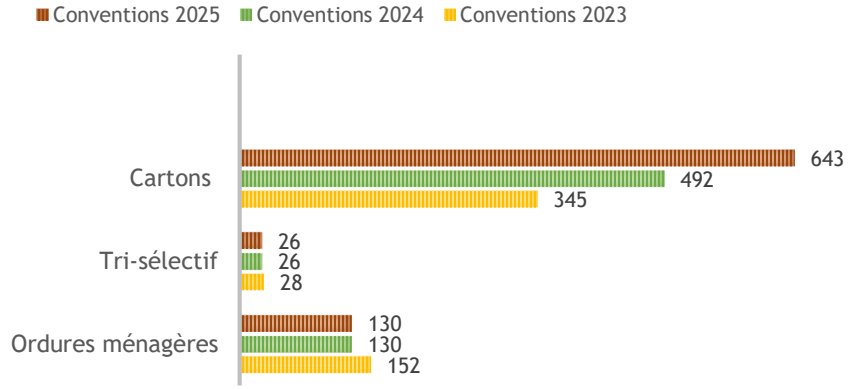


Pour la première fois, les tonnages de déchets non valorisables enregistrent une diminution. Cette évolution s'explique par la mise en œuvre progressive de la loi AGEC relative au tri des neuf flux, ainsi que par le renforcement des actions menées auprès des professionnels afin de favoriser le recours à des prestataires privés pour le tri de leurs déchets d'activités. Elle traduit les premiers effets des politiques de prévention et d'amélioration du tri.

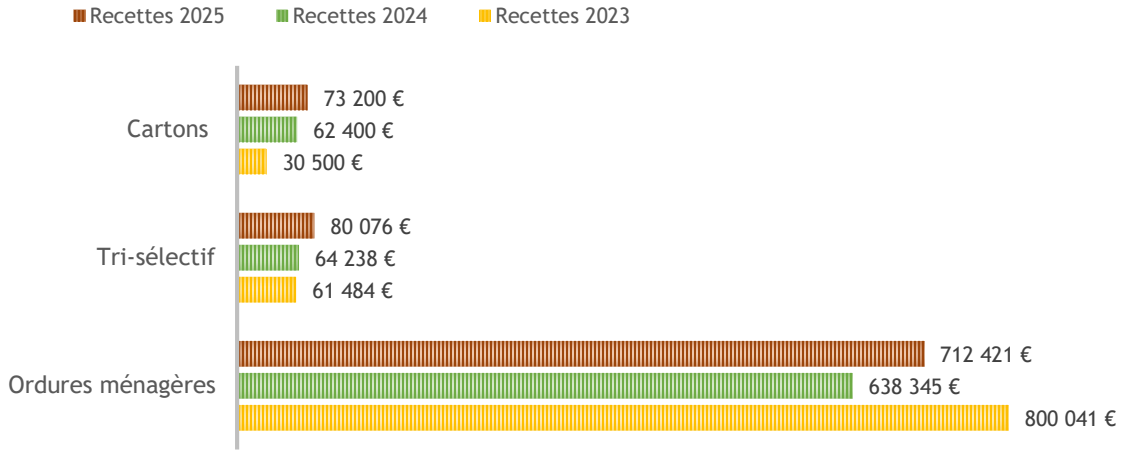
L'Agglomération peut assurer la collecte des gros producteurs. Une redevance spéciale est alors appliquée afin d'adapter la facturation au service rendu.

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL33-DE

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONVENTIONS ETABLIES



ÉVOLUTION DES RECETTES DES REDEVANCES SPECIALES SELON LES FLUX



Les recettes issues de la redevance spéciale progressent au cours de l'exercice. Cette évolution s'explique par l'augmentation du nombre d'usagers conventionnés pour la collecte des cartons, ainsi que par la revalorisation des tarifs appliqués. Elle traduit à la fois le développement du service et l'adaptation de la politique tarifaire.

INDICATEURS FINANCIERS

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL33-DE

CE QU'IL FAUT RETENIR

En 2025, le budget total de la Direction Déchets s'élève à :

37 544 796 €
EN DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

42 694 853 €
EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT

6 743 376 €
EN DEPENSES D'INVESTISSEMENT

- 3 249 760 €
EN RECETTES D'INVESTISSEMENT

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)



La TEOM correspond au montant prélevé auprès des contribuables pour financer le service. Issue de modes de calcul différents selon les trois EPCI ayant précédé la fusion, les taux ont longtemps varié selon les communes. Une harmonisation progressive a été mise en œuvre entre 2020 et 2025. Elle est désormais achevée, avec un taux unifié à l'échelle du territoire.

11.82 %

COÛT DU SERVICE

Le coût du service calculé selon la méthode Compta-Coût.

	Total	Ordures Ménagères Résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Encombrants	Biodéchets	Déchets des professionnels
Charges de structure	682 527 €	369 369 €	14 860 €	139 899 €	142 908 €	1 459 €	2 807 €	2 666 €
Communication	512 912 €	51 291 €	25 646 €	230 811 €	---	---	205 165 €	---
Prévention	698 352 €	399 235 €	- €		81 441 €	---	---	---
Pré-collecte	1 279 119 €	511 141 €	210 084 €	459 974 €	---	---	95 325 €	2 302 €
Collecte	11 120 128 €	5 002 739 €	511 516 €	2 976 109 €	2 390 567 €	71 154 €	34 839 €	127 741 €
Transfert/Transport	1 269 038 €	30 407 €	3 284 €	- €	1 235 346 €	---	---	---
Tri et conditionnement	3 166 943 €	---	---	3 166 943 €	---	---	---	---
Compostage	790 159 €	---	---	---	783 141 €	---	6 316 €	---
Enlèvement et traitement des déchets dangereux	479 146 €	---	---	---	479 146 €	---	---	---
Traitement de déchets non dangereux - vente de produits et d'énergie	14 490 463 €	12 074 127 €	---	221 208 €	2 001 357 €	---	441 €	---
TOTAL CHARGES	**34 488 786 €**	18 438 309 €	765 390 €	7 194 944 €	7 113 906 €	72 613 €	344 893 €	132 709 €
Matériaux	1 103 137 €	- €	110 340 €	477 232 €	515 564 €	---	---	
Autres produits	26 063 €	8 012 €	809 €	5 579 €	- €	102 €	86 €	
Tous soutiens des sociétés agréées	4 226 885 €	124 079 €	135 848 €	3 270 030 €	594 951 €	---	---	88 964 €
Reprises des subventions d'investissement	97 836 €	19 376 €	3 260 €	18 375 €	55 518 €	---	33 €	
Subventions de fonctionnement	75 000 €	- €	- €		---	- €	75 000 €	
TOTAL PRODUITS	**5 528 920 €**	151 467 €	250 257 €	3 771 216 €	1 166 033 €	**102 €**	75 119 €	**88 964 €**
TVA acquittée	1 659 866 €	1 228 574 €	38 540 €	208 745 €	140 313 €	1 795 €	8 779 €	7 971 €
TEOM	36 063 172 €	36 063 172 €					---	---
Redevance Spéciale	741 905 €	741 905 €					---	---
Facturation à l'usager	299 574 €	18 481 €			201 704 €		---	79 389 €
TOTAL REDEVANCE ET FACTURATION USAGERS	37 104 651 €	760 386 €						
Couts annuels								
Cout aidé HT	28 959 866 €	18 286 843 €	########	3 423 728 €	#########	72 511 €	269 773 €	43 744 €
Cout aidé TTC	30 619 733 €	19 515 417 €	########	3 632 473 €	#########	74 306 €	278 552 €	51 715 €
Cout par habitant								
Cout aidé HT	156.65 €	98.92 €	2.79 €	18.52 €	32.17 €	0.4 €	1.46 €	0.24 €
Cout aidé TTC	165.63 €	105.56 €	2.98 €	19.65 €	32.93 €	0.4 €	1.51 €	0.28 €
Cout par tonne								
Cout aidé HT	289.69 €	570.57 €	50.14 €	309.00 €	132.13 €	788.16 €	1 605.79 €	114.21 €
Cout aidé TTC	306.29 €	608.91 €	53.54 €	327.84 €	135.24 €	807.67 €	1 658.05 €	135.03 €

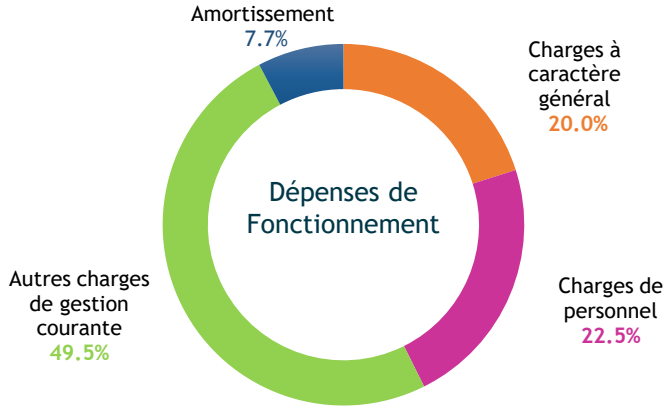
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

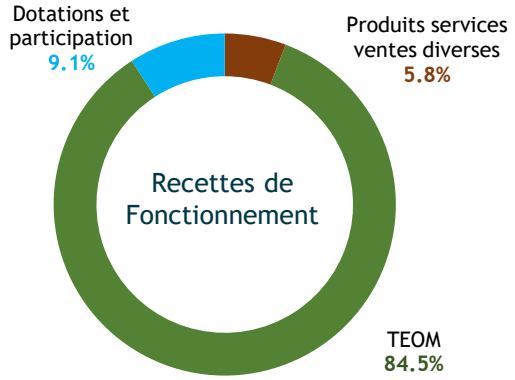
	CA 2025	Evolution /2024
Charges à caractère général	**7 525 497 €**	**0.4%**
dont carburant	838 277 €	-6.7%
dont contrat déchetterie	4 232 450 €	-13.1%
dont autres contrats (lavage conteneurs, pneumatiques…)	444 695 €	-10.3%
dont pièces détachées et réparations	842 215 €	2.1%
dont communication et prévention	163 168 €	26.4%
dont études	80 438 €	10212.6%
dont autres charges	924 254 €	235.6%
Charges de personnel	**8 433 966 €**	**11.6%**
dont frais généraux refacturés au service déchets	1 177 342 €	97.3%
Remboursement TEOM	**28 574 €**	**23.9%**
Dépenses imprévues	**0 €**	
Autres charges de gestion courante	**18 583 326 €**	**-3.2%**
dont SYSEM	18 064 693 €	-4.3%
dont AAP soutien actions communes	140 555 €	-32.4%
dont subventions	55 000 €	0.0%
Charges financières	**32 340 €**	**-10.5%**
Charges exceptionnelles	**33 383 €**	**-40.4%**
Amortissement	**2 887 710 €**	11.9%
Autres opérations d'ordre	**20 000 €**	
TOTAL	**37 544 796 €**	0.4%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	CA 2025	Evolution/ 2024
Produits services ventes diverses	**2 458 886 €**	**43.3%**
dont déchèteries	377 948 €	-9.3%
dont vente matériaux	1 210 513 €	73.6%
dont redevance spéciale	760 000 €	43.4%
dont autres recettes	110 425 €	54.6%
Atténuation de charges/produits	**107 432 €**	**37.3%**
TEOM	**36 057 734 €**	**3.2%**
Dotations et participation	**3 874 903 €**	**-4.3%**
dont soutiens éco-organismes, subventions	3 683 559 €	-9.0%
Produits exceptionnels	**76 034 €**	**-50.4%**
dont cessions	0 €	-100.0%
Opérations d'ordre	**119 864 €**	**-34.3%**
TOTAL	**42 694 853 €**	**3.8%**

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT PAR PRINCIPAUX POSTES





RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT
5 150 057 €

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT
3 249 760 €

SOLDE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT :
1 900 297 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL33-DE

	CA 2025	Evolution /2024
Immobilisations incorporelles	**11 217 €**	**-74.9%**
dont frais d'insertion	6 896 €	-9.1%
dont logiciel	4 321 €	-88.4%
dont études	0 €	
Fond de concours (déchèterie/SYSEM)	**0 €**	
Immobilisations corporelles	**6 440 515 €**	**134.8%**
dont acquisition de terrain	0 €	
dont matériel roulant	2 758 663 €	163.3%
dont autres travaux et acquisitions	0 €	
dont conteneurs, semi enterrés, enterrés	532 513 €	42.0%
dont bacs	464 889 €	57.6%
dont composteurs	267 005 €	15.1%
dont déchèteries	1 870 045 €	231.9%
Emprunt	**122 786 €**	**0.7%**
Immobilisations en cours	**28 994 €**	**444.2%**
Opérations d'ordre	**119 864 €**	**-34.3%**
TOTAL	**6 723 376 €**	**117.7%**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	CA 2025	Evolution /2024
FCTVA	**184 944 €**	-68.8%
Excédent de fonctionnement capitalisés		
Emprunt	0 €	
Subvention perçue	391 969 €	
Produits de cession d'immo.	0 €	
Amortissement	**2 887 710 €**	-4.8%
Autres opérations d'ordre	**28 994 €**	444.2%
TOTAL	**3 493 617 €**	15.5%

Synthèse des recettes et des dépenses liées à la gestion des déchets – Exercice 2025

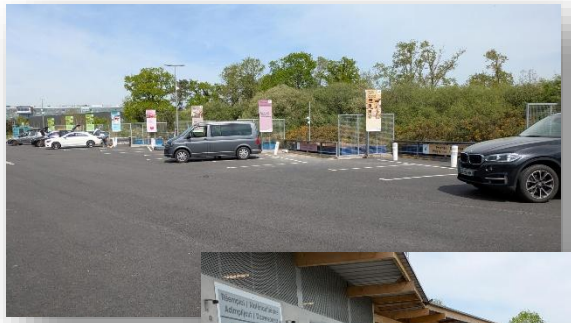
ENTITE	PRESTATION	Montant perçu sur exercice 2025
RECETTES MATERIAUX		**1 172 835 €**
VERALLIA	Recettes Verre (collecte sélective) Option Filières	186 689 €
VALORPLAST	Recettes Plastiques (collecte sélective) Option Filières	206 605 €
REVIPAC	PCC Option Filières	2 013 €
CAIRN RECYCLAGE	Recettes aluminium et carton (collecte sélective) Option Fédération	150 413 €
ARCELOR Mittal	Recettes acier (collecte sélective) Option Fiilières	69 941 €
AFM	Recettes vente métaux déchèteries	319 714 €
SUEZ	Recettes Cartons déchèteries, CS, et centre-ville de Vannes	186 997 €
SYSEM	JRM (1.11) GDM (1.02)	50 463 €
SOUTIENS ECO ORGANISMES		**3 521 522 €**
ECO EMBALLAGES CITEO	Soutiens recyclage emballages et soutien AAP	3 424 618 €
REFASHION	Soutiens recyclage Vêtements	11 000 €
ECO MAISON	Soutiens déchets d'éléments d'ameublement	65 893 €
ECO DDS	Soutiens déchets diffus spécifiques	20 011 €
SUBVENTIONS		
ADEME	Fond verts aide à déploiement biodéchets	189 020 €

Prestation	Entreprise / Prestataire	Montant 2025
DÉPENSES		
Fourniture de carburants (GO, AdBlue, GNV, GNR)	COMPAGNIE PETROLIERE DE L'OUEST	1 487 €
	LECLERC	339 642 €
	DKV	492 789 €
	SEVEN (GNV)	53 556 €
	SIE VANNES GOLFE	85 842 €
Fourniture et maintenance de pneumatiques	JAHIER PNEUS	99 025 €
Fourniture de bacs individuels	CONTENUR	75 057 €
	ESE	57 266 €
Fourniture de composteurs	QUADRIA	172 077 €
	EMERAUD	47 205 €
Fourniture de composteurs grutables	COMPLEMENTERRE 38	280 520 €
Colonnes d'apport volontaires	ASTECH	340 853 €
	SULO	120 288 €
Travaux de mise en place d'enterrés	COLAS	138 624 €
Fourniture de colonnes aériennes d'apport volontaire	MGM	50 385 €
Collecte selective verre secteur loc'h	SUEZ	34 759 €
Collecte selective verre/multi	SUEZ	66 062 €
Lavage des bacs collectifs, conteneurs d'apport volontaire	MINERIS	203 425 €
Collecte et traitement des déchets des déchèteries		
Sécurité déchèteries	SECURITAS	21 616 €
Gardiennage déchèteries	COVED	1 801 953 €
Collecte et traitement du Plâtre	VEOLIA	5 751 €
Traitement du bois secteur ouest	VEOLIA - ECOSYS	9 440 €
Traitement des végétaux	SYSEM	732 031 €
Traitement des gravats	CHARIER CM	84 864 €
Amiante -traitement	CHARIER CM	18 597 €
Traitement des non valorisables (dont TGAP) + bois	SECHE (ECOSITE)	1 767 318 €
Collecte et traitement des déchets diffus spécifiques	TRIADIS SERVICES	447 195 €
Location local gardien st gildas	ALGECO	10 888 €

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL33-DE

2025, FAITS MARQUANTS

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL33-DE





















1. Réouverture de la déchèterie de Vannes-Tohannic à l'issue de sa réhabilitation.
2. Mise en place du contrôle d'accès avec déploiement des barrières sur les déchèteries de Ploeren, Saint-Avé, Theix-Noyalo et Vannes.
3. Distribution de 40 000 cartes d'accès aux déchèteries à destination des particuliers.
4. Déploiement de solutions de tri des biodéchets adaptées à tous les usagers selon le type d'habitat : composteurs individuels, composteurs partagés et composteurs grutables.
5. Remplacement de l'ensemble des conteneurs enterrés du centre-ville de Vannes.
6. Étude relative à l'installation de conteneurs enterrés compacteurs dans le centre-ville de Vannes.
7. Expérimentation de bennes à ordures ménagères (BOM) électriques et validation de l'acquisition de deux véhicules électriques dans le cadre du budget 2026.
8. Étude et planification de la réduction de la fréquence de collecte des ordures ménagères (passage à une collecte toutes les deux semaines).
9. Étude portant sur la révision du seuil et des coûts de la redevance spéciale.
10. Travaux d'agrandissement extérieur du Centre d'Exploitation Déchets de Sarzeau.
11. Validation des travaux d'extension du Centre d'Exploitation Déchets de Theix-Noyalo

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL33-DE



LES ACTIONS PRINCIPALES À SUIVRE PORTENT SUR :

- Finalisation du déploiement du contrôle d'accès sur l'ensemble des déchèteries
- Élaboration de l'avant-projet de la future déchèterie d'Elven
- Acquisition de deux bennes à ordures ménagères (BOM) électriques
- Définition des circuits de collecte et mise en œuvre d'une communication auprès des usagers concernant la réduction de la fréquence de collecte prévue en 2027
- Démarrage des travaux d'extension du Centre d'Exploitation Déchets de Theix
- Expérimentation de la mise en place de sacs plastiques transparents pour la collecte des ordures ménagères
- Mise en place du nouveau prestataire en charge de la gestion des déchèteries

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération
Parc d'Innovation Bretagne Sud II
30 rue Alfred Kastler - CS 70206
56006 Vannes cedex
02 97 68 14 24